



s'agit il de diffamation ou pas?

Par **fredifredo**, le **23/01/2012 à 20:24**

Bonjour, je suis nouveau alors je ne sais pas si je poste au bon endroit, si non désolé.
Alors voila ma situation,
je viens de quitter un appartement que je louai, et mon propriétaire dit à tout le monde que je lui doit des loyers en retard, quand je dit tout le monde, c'est: mon patron, mon nouveau propriétaire, amis... Ceci est très gênant et j'éprouve de la honte devant certaine personnes qui sont au courant.
Alors ma question est, peut-on qualifier ceci de diffamation ou atteinte à ma vie privée?
Merci.

Par **Claralea**, le **23/01/2012 à 20:44**

Si c'est la vérité, ce n'est pas de la diffamation, il faudrait que ce soit faux qu'il y ait diffamation
D'autre part, pourquoi avoir honte, de nos jours, ça arrive à n'importe qui d'avoir des problèmes financiers
Le propriétaire vous poursuit-il en justice pour le paiement des dettes de loyer ?

Par **fredifredo**, le **23/01/2012 à 20:58**

non il ne poursuit pas en justice car je lui paie mensuellement le restant dû, mais vis a vis du regard que les autres portent sur moi ça me gêne énormément. Je ne peu donc rien faire contre ça?